CONSEIL MUNICIPAL DE POMMIERS COMPTE RENDU

Séance du lundi 10 octobre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le lundi 10 octobre à vingt-heures trente, le Conseil Municipal de Pommiers dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en Mairie de Pommiers, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Membres en exercice 22 Présents 16 Votants 21 Pouvoirs 5

<u>Présents</u>: Mesdames et Messieurs **BLANCHET** René, **COQUARD** Jean-Michel, **ROCHETTE** Myriam, **PIERQUIN** Béatrice, **DEMAY** Jean-Claude, **NAPOLY** Marie-Hélène, **NEYRA** Marc, **BESSON** François, **GUINARD** Thierry, **FUTIN** Fabrice, **PRIVOLT** Anne-Sophie, **GAUDIN** Frédéric, **MILOT** Christine, **PACCOUD** Anaïs, **FONTAINE** Vincent et **LEBLANC-MORTAGNE** Hélène

Pouvoirs: Dominique SCHMITT donne pouvoir à Jean-Claude DEMAY

Laurence BELLOT donne pouvoir à Jean-Michel COQUARD Julien GERVAIS donne pouvoir à Frédéric GAUDIN Lucie POTHRAT donne pouvoir à Myriam ROCHETTE Patricia GAIGNEUX donne pouvoir à Anne-Sophie PRIVOLT

Secrétaire : Myriam ROCHETTE

I - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2022

Monsieur le Maire rappelle les principales décisions prises lors du Conseil municipal du lundi 12 septembre 2022 et demande aux membres du Conseil s'ils approuvent le procès-verbal tiré de cette séance.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

II - AFFAIRES GENERALES

Généralisation de l'extinction partielle de l'éclairage public à l'ensemble de la Commune

Monsieur le Maire rappelle la délibération n°2015.062 par laquelle le précédent Conseil municipal de Pommiers a autorisé une mesure d'extinction partielle de l'éclairage public nocturne de 0 heures à 5 heures dans certains secteurs de la Commune afin de réduire la consommation d'électricité dans un souci de préservation de l'environnement et des finances communales.

Considérant la pénurie d'énergie due au contexte actuel et l'augmentation du coût de l'électricité, Monsieur le Maire propose au Conseil de généraliser cette mesure à l'ensemble des secteurs de la Commune.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'élargir cette mesure d'extinction à l'ensemble des secteurs de la Commune. Le Conseil décide, à 15 voix contre 6 que cette extinction aura lieu de 22 heures à 6 heures ; les 6 autres conseillers s'étant prononcés pour une extinction de 23 heures à 6 heures (Hélène LEBLANC-MORTAGNE, Vincent FONTAINE, Fabrice FUTIN, Frédéric GAUDIN, Julien GERVAIS, Thierry GUINARD). Le Conseil charge Monsieur le Maire de prendre l'arrêté précisant les modalités d'application et les mesures d'information de la population et d'adaptation de la signalisation.

Dans le cadre de cette démarche d'économies d'énergie, Monsieur Marc Neyra propose de recenser les enseignes qui restent éclairées la nuit afin de mener une campagne de sensibilisation sur ce sujet.

III - TRAVAUX

Point sur les travaux en cours

Eclairage public

Monsieur Fabrice Futin présente les opérations de passage en LED des points d'éclairage public de la Commune et les gains énergétiques et financiers de cette mesure.

- <u>Bâtiments</u>

Monsieur Jean-Claude Demay indique que les plafonds du local technique ont été posés. Les travaux de plomberie seront réalisés prochainement, puis le sol sera posé par les agents du service qui pourront ensuite réintégrer les locaux. Le local sera également agrandi côté ouest avec un espace couvert non cloisonné.

- <u>Voirie</u>

Monsieur Jean-Michel Coquard précise que l'entretien des chemins a été réalisé par les agents (fauchage). Il indique que la commission travaille à l'élaboration du programme voirie 2023.

IV - URBANISME

Point sur les dossiers en cours

	PC	DP	CUa	CUb	Rens. notaires	DAACT	DOC	Attest. non recours	Certif. adressage	Arrêté alignement
Quantité	2	7	4	0	17	3	0	1	4	0

> EPORA - Convention de réserve foncière, secteur OAP de la Rue de la Mairie

Dans le cadre de la Convention de Veille et de Stratégie Foncière 69A101, en date du 24/01/2022, validée par le Conseil municipal, l'EPORA et la commune ont pu préciser l'intérêt pour la collectivité d'intervenir sur le secteur OAP de la Rue de la Mairie, et de conclure une Convention de Réserve Foncière.

La convention serait conclue pour une durée de 10 ans (portage long). Compte-tenu de la complexité de l'aménagement de ce triangle et de l'évolution des prix de l'immobilier sur la Commune, l'intérêt est de faire porter les terrains par l'EPORA sur une période plus longue et pour un montant déplafonné ce qui permettra de travailler sur les investissements à réaliser dans ce secteur.

Un projet de Convention, figurant en annexe, a été établi pour formaliser l'accord passé entre la Commune et l'EPORA.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil de l'autoriser à signer la convention susmentionnée.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la convention présentée et autorise Monsieur le Maire à la signer.

V - BILAN DES ACTIONS ENTREPRISES DEPUIS LE DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Activité des commissions

- Groupe Agora

Madame Béatrice Pierquin rappelle que le CAUE présentera l'esquisse et le cahier des charges finalisés dans une quinzaine de jours. Elle indique qu'un travail de réflexion est mené en parallèle avec l'ALTE 69 (Agence locale de la transition énergétique) pour que le Groupa Agora soit en capacité d'affiner l'analyse des solutions techniques proposées par les architectes et les entreprises.

- Communication

Monsieur Thierry Guinard présente le nouveau site internet de la Commune qui est en ligne depuis la semaine dernière. Madame Anne-Sophie Privolt indique que la commission entamera prochainement la préparation du Bulletin annuel.

- <u>Culture</u>

Madame Béatrice Pierquin indique que quatre classes de l'Ecole de Pommiers ont pu visiter l'exposition l'Ombre et la Lumière. Elle précise que le spectacle de théâtre ambulant a rassemblé 80 personnes.

Madame Béatrice Pierquin annonce que le marché de Noël aura lieu le samedi 10 décembre et qu'un concert de jazz sera organisé dans l'Eglise à cette occasion de 19h à 21h.

- Affaires scolaires

Madame Myriam Rochette rappelle que l'assemblée générale de l'APE s'est tenue fin septembre ; un nouveau bureau a été élu et la Présidence a été confiée à Madame Margot HYBORD.

Madame Christine Milot indique le nouveau Conseil municipal de Jeunes a été élu ce samedi 08 octobre. Elle détaille les idées présentées lors de cette première séance du CMJ (créer un compost municipal, mettre en place un pedibus, participer au fleurissement, participer à la vie municipale en organisant diverses activités, renforcer les liens entre les générations, découvrir le métier de viticulteur, etc.).

Départ de Madame Hélène LEBLANC-MORTAGNE

- CCAS

Madame Christine Milot rappelle que le Repas des aînés aura lieu le samedi 26 novembre. Elle indique que deux ressortissantes ukrainiennes sont actuellement hébergées sur la Commune.

Le premier atelier de rappel des règles du Code de la route pour les aînés s'est tenu aujourd'hui en Mairie.

Compte rendu - Conseil municipal du 10 octobre 2022

- <u>Développement durable et implication citoyenne</u>

Monsieur Marc Neyra rappelle que l'Assemblée générale d'abc21 a rassemblé une trentaine de personnes

et a permis de faire un point sur les actions actuelles et à venir.

Il indique que la commission travaille à l'implantation de nouvelles haies sur la Commune dans le cadre du marathon de la biodiversité. Il rappelle que la semaine européenne de réduction des déchets se tiendra du 19 au 27 novembre. La commune et abc 21 sont très impliqués dans l'organisation de cet évènement, et ont proposé d'animer différentes actions dans le village au cours de la semaine et lors de la journée de clôture

le 26 novembre au Domaine des Communes.

Monsieur le Maire évoque le Projet d'Atlas de la biodiversité : la Petite Gonthière travaillera avec des élèves de BTS pour réaliser un atlas de la biodiversité présente sur Pommiers.

VI - QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Vœux du Maire 2023

Monsieur le Maire présentera ses vœux à la population le dimanche 08 janvier 2023.

Prochain Conseil Municipal : Lundi 14 novembre à 20h30 à la Mairie de Pommiers

Fin du Conseil: 23h30